

4.2 Objectifs du projet

Le PC faisant l'objet de la présente saisine cas par cas comprend un bâtiment accueillant une clinique de santé et un parking aérien.

Le projet s'inscrit dans un besoin de renouvellement de l'offre de soins sur le territoire de la Communauté Urbaine de Grand Paris Seine et Oise. En effet, les équipements de santé sur le territoire de la Communauté Urbaine sont actuellement vieillissants, justifiant la construction d'une nouvelle clinique.

L'un des objectifs est également de favoriser l'accès aisé à l'offre de soins, à la fois par la route (autoroute à proximité directe) et par les transports en commun (gare EOLE à proximité).

La construction de la clinique permettra aussi de compléter le pôle commercial et d'équipements présent à Aubergenville (piscine et centre-commercial jouxtant le site).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Tout d'abord, le terrain devra être défriché en grande partie.

Des terrassements et excavations seront effectués, avec création des accès de chantier et des pistes de circulation.

Le chantier devra respecter les critères d'une charte de chantier qui sera élaborée en concertation avec la maîtrise d'oeuvre et l'entreprise travaux.

Les réseaux seront mis en place et les voiries/parkings seront créées. Moins d'1 km de voies d'accès seront créées.

Les bâtiments seront ensuite construits et raccordés aux réseaux.

Enfin, les plantations sur les espaces verts seront mises en place.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site de projet sera composé d'une clinique de santé et son parking attenant.

Le site accueillera des patients et des employés travaillant sur site. Des flux sont à prévoir en heure de pointe du matin et du soir en lien avec les trajets domicile travail des employés et des flux au cours de la journée ou la nuit en lien avec des trajets d'ambulances transportant des patients, ainsi que les poids lourds d'approvisionnement en médicaments/ matériel médical.

Le projet sera raccordé aux réseaux d'eaux usées, avec contrôle de la conformité des rejets conformément à la réglementation. Il consommera de l'énergie en lien avec ses besoins particulièrement en électricité (approvisionnement des équipements médicaux et techniques) et en chauffage et eau chaude sanitaire.

L'isolation sonore de l'équipement sera adapté à la proximité des infrastructures routières, afin de garantir le confort des occupants.

Les espaces extérieurs étant privés, ils seront entretenus par Vivalto.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

1 permis de construire, déposé courant S2 2022

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Assiette totale du terrain	Environ 32 335 m ²
Surface de plancher créée	Environ 21 000 m ²
Surface de parking créée	500 à 540 places
Longueur de voies d'accès créées	Moins d'1km

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

22 Rue de Quarante Sous
78 410 Aubergenville

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 5 1' 18" 2 Lat. 4 8° 5 7' 5 3" 2

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 : Carrières de Flins (110001480) à environ 1 km, Plan d'eau d'Elisabethville (110001479) à environ 1,8 km ZNIEFF de type 2 : Forêt des Alluets et Boisements d'Herbeville à Feucherolles (110001507) à environ 1,9 km
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté de protection de biotope : FR3800005 Le Bout du Monde à environ 1,8 km
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du département des Yvelines, approuvé par arrêté préfectoral le 16 avril 2019
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monument historique : Eglise de Sainte-Thérèse-d'Elisabethville à environ 1,3 km sur la commune d'Aubergenville

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un site non identifié dans une enveloppe de pré-localisation des zones humides de la DRIEE, des prélèvements effectués sur place confirment l'absence de tels milieux
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Risque Inondation de la Vallée de la Seine et de l'Oise concernant la commune, approuvé le 30 juin 2007, dont le zonage réglementaire ne concerne pas le secteur d'étude. PPRN Risque Mouvement de terrain - Affaissements et effondrements (cavités souterraines hors mines) approuvé le 5 août 1986
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	3 sites BASIAS dans un rayon de 500 mètres autour du site: deux activités mécaniques/ un ancien centre technique municipal qui sont de l'autre côté de l'autoroute
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site fait partie de l'aire d'alimentation de captage d'eau potable de Flins-Aubergenville. Un point de captage se trouve à proximité, le secteur se situe dans le périmètre de protection éloigné, en bordure du périmètre de protection rapprochée.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site Natura 200 Directive Habitats à environ 5,3 km : FR11022013 Carrière de Guerville
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site classé du Château d'Issou et son parc sur la commune d'Issou à environ 5 km au Nord-Ouest du secteur d'étude

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation des prélèvements en eau potable liés à l'arrivée de nouveaux patients et employés. Le site sera raccordé aux réseaux de distribution en eau et d'assainissement, eux même raccordés aux réseaux de la rue des Quarante Sous.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude hydrogéologique sera réalisée dans le cadre de l'opération, en lien avec l'ARS et la proximité du point de captage en eau. La seule modification possible liée au projet serait due au niveau de sous-sol prévu (rabattement de nappe en phase travaux). Le niveau piézométrique des nappes est à confirmer, d'après les bases de données BRGM le secteur est classé en "zones potentiellement sujettes aux inondations de sous-sol" et "potentiellement aux débordements de nappe".
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Etant donné la création d'un niveau de sous-sol et l'absence de constructions actuelles, le volume déblayé sera supérieur au volume remblayé.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seuls des matériaux constructifs seront mobilisés en phase travaux (béton, bois etc.)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site s'inscrit dans une liaison agricole et forestière du SDRIF mais est entouré d'éléments anthropiques qui constituent des ruptures importantes: autoroute, zone d'activité commerciale et de loisirs... Il n'est pas recensé dans les continuités du SRCE qui l'identifie encore comme une zone de culture. Etant donné son caractère de friche, le site est susceptible de comporter des habitats en particulier pour les insectes, la petite faune, éventuellement l'avifaune.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors des périmètres Natura 2000 (le plus proche étant à plus de 4 km). Il n'aura aucune incidences directes sur cet espace. Les incidences indirectes seront également moindres car la zone est déjà urbanisée à proximité (autoroute au nord, centre commercial à l'est et cimetière à l'ouest).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site s'inscrit à proximité indirecte de périmètres d'inventaires (6 ZNIEFF de type 1 et 2 dans un rayon de 4 km autour du site) et de protection (arrêté de protection de biotope à environ 2 km). Il n'aura pas d'incidences directes sur ces derniers. Concernant les conséquences indirectes potentielles, elles seront limitées puisque la zone aura un usage d'établissement de santé, et est déjà bordée par des infrastructures routières et une zone commerciale.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est actuellement vierge de toute construction, c'est une ancienne culture en friche (prairie non entretenue avec quelques arbustes/ arbres).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un bâtiment classé ICPE liés aux activités de chimie et de travail des métaux se situe à environ 500m du site (sans PPRT associé). Il a fait l'objet de cessation d'activité et sera démantelé. Des canalisations de gaz naturel passent le long de la RD 113 et de l'Avenue Charles de Gaulle, mais elles ne traversent pas le secteur de projet. Il pourrait y avoir une déclaration ICPE liée à l'évaporateur oxygène ou le groupe électrogène de la clinique, à confirmer selon l'affinage de la conception.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est couvert le PPRI de la Vallée de la Seine et de l'Oise, il n'est toutefois pas concerné par le zonage réglementaire. Il n'est pas concerné par l'aléa retrait gonflement des argiles. La zone d'étude se trouve dans une zone potentiellement sujette aux inondations de sous-sol et potentiellement aux débordement de nappe (à confirmer). Une étude hydrogéologique/ géotechnique sera réalisée afin d'y adapter les ouvrages souterrains.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le site ayant une vocation de clinique, il pourra engendrer un risque sanitaire maîtrisé lié aux rejets médicamenteux et déchets spéciaux. Le secteur n'est pas concerné par la présence d'un site BASIAS ou BASOL dans son périmètre. Ayant eu une vocation principalement agricole par le passé, il ne devrait pas être concerné par un risque sanitaire lié à la qualité des sols. En revanche, des contraintes sanitaires existent en lien avec la proximité de l'autoroute : bruit, émissions de polluants routiers.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'arrivée de nouveaux patients et employés suppose des flux le matin, le soir et dans la journée pour les ambulances/ véhicules d'approvisionnement en matériel. Une augmentation du trafic est ainsi à prévoir aux abords, notamment sur l'Avenue Charles de Gaulle et la Rue des Quarante Sous (au total environ 1000 véhicules/j générés). L'arrivée de la ligne EOLE à proximité permettra de réduire partiellement les flux motorisées. Une étude trafic est en cours afin de mesurer ces effets.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	De nouvelles nuisances seront associées aux déplacements motorisés des patients, employés et aux approvisionnements en matériel, dans des proportions très modérées étant donné l'existant. Le site est concerné par le bruit émanant de l'autoroute au nord. Des normes d'isolation acoustique adaptées seront appliquées sur l'ensemble des bâtiments du PC, conformément à l'étude d'acoustique bâtiminaire qui sera menée.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les travaux de construction et particulièrement de terrassement sont sources de poussières. Afin de limiter l'envol de poussières pendant la phase chantier, un arrosage régulier sera effectué. Une charte chantier sera applicable et encadrera ces nuisances.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Des vibrations pourront avoir lieu uniquement en phase chantier. Une charte chantier sera applicable et encadrera ces nuisances (horaires, implantations...).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Des émissions lumineuses liées à la présence de la clinique et d'éclairages des parkings/ cheminements extérieurs sont prévisibles sur le site. Tous les éclairages extérieurs seront adaptés tant en phase chantier qu'exploitation de manière à limiter les pollutions lumineuses, notamment vis à vis de la faune (orientations, puissances, horaires, couleur...).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La vocation d'activité de santé du site n'engendrera pas d'émissions directes de polluants dans l'air.</p> <p>Des émissions indirectes surviendront par l'usage des véhicules motorisés personnels des futurs employés et des patients, ainsi que par le fonctionnement des équipements de chauffage et de refroidissement. Celles ci seront toutefois mineures au regard de l'environnement actuel (infrastructures routières importantes).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier: de potentiels rejets accidentels. La charte chantier encadrera ce risque.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets d'eaux usées en phase d'exploitation correspondront aux rejets quotidiens des activités de santé qui seront raccordés aux réseaux collectifs. La conformité des eaux sera contrôlée régulièrement pour suivi avec l'ARS. En matière d'eaux pluviales, une gestion alternative des eaux pluviales sera privilégiée, avec un débit de fuite respectant le règlement d'assainissement en vigueur.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier: le projet n'engendrera pas de déchets de démolition étant donné que le site est actuellement vierge de toute construction. Des déchets classiques de chantier seront produits: métaux, bois, plastique...dont la gestion sera encadrée par un SOGED.</p> <p>En phase d'exploitation, les activités de santé engendreront une production de déchets (médicaux et ménagers), ils seront triés et stockés en interne, puis collectés vers les filières de traitement adaptées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est en dehors des périmètres de protection de Monuments Historiques, et n'est concerné par aucun site classé. En ce qui concerne l'archéologie, la DRAC sera saisie de façon à déterminer si des fouilles préventives sont imposées.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est actuellement vierge de toute construction. Il a eu une vocation agricole jusqu'au début des années 2000 avant de devenir une friche (prairie non entretenues avec quelques arbustes/arbres). Il est aujourd'hui classé en zone NV (Naturelle Valorisée) au zonage du PLUi. Il deviendra un site urbanisé, d'équipement de santé.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Des projets sont prévus ou en cours de réalisation à proximité du site au sein de la commune d'Aubergenville, et sont susceptibles d'engendrer des effets cumulés avec le projet:

- Projet du secteur Gare à dominante Habitat : environ 28 000 m² de logements à environ 700 mètres du secteur d'étude, avec un début des travaux en 2021 et une livraison en 2023
- Projet du secteur Parc Jean Boileau à dominante Habitat : environ 205 logements d'envisagés (projet à l'étude - phasage non connu à ce jour), à environ 750 mètres du secteur d'étude
- Projets du secteur Ecole et Les Bleuets à dominante Habitat à l'étude : environ 75 logements envisagés (phasage non connu à ce jour), à environ 1,6km du secteur d'étude

Des modifications cumulatives surviendront donc sur :

- Les consommations/ rejets d'eau, d'énergie et de déchets: en phase chantier puis en phase d'exploitation ;
- Des émissions lumineuses : liées à l'éclairage de l'ensemble des nouveaux bâtiments et à l'éclairage public ;
- Une augmentation du trafic en lien avec l'accueil de nouveaux habitants et usagers ;
- Les nuisances sonores indirectes impliquées par les déplacements motorisés des futurs occupants et les poussières sur chantier ;
- Les émissions de polluants indirectes liées aux déplacements des futurs usagers et au chauffage des locaux.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le site, vierge de toute construction, aura pour principales incidences :

- d'accroître les pressions sur les ressources (eau, énergie, déchets) : le projet respectera la RE 2020 ce qui limitera les consommations énergétiques, des mesures d'économie d'eau et d'énergie sont prévues (équipements économes, limitation consommation électrique...), le tri sera organisé pour les DAOM, DASRI, carton, verre, métal, etc. En ce qui concerne le point de captage à proximité, un travail a été engagé avec l'ARS (étude hydrogéologique) afin de garantir sa prise en compte.
- d'exposer des populations sensibles à de potentielles nuisances liées à la proximité de l'autoroute: l'implantation, l'orientation et l'isolation du bâtiment seront réfléchies de façon à garantir le confort acoustique des patients et employés. L'implantation, l'orientation et la ventilation seront aussi travaillées pour limiter l'exposition aux polluants routiers.
- d'urbaniser un site aujourd'hui vierge, bien qu'entouré de tissu urbain: une démarche de préservation et de reconstitution d'espaces verts sera menée à l'échelle du site. Les nuisances pour la faune seront minimisées, y compris en phase travaux avec l'application d'une charte chantier et un travail des éclairages. Une gestion alternative des eaux pluviales sera privilégiée avec un rejet à débit régulé vers les réseaux, conformément au règlement d'assainissement en vigueur.
- d'augmenter les circulations sur l'Avenue Charles de Gaulle, sur la Rue de Quarante Sous et aux abords: une étude de trafic est en cours afin d'adapter les infrastructures aux besoins. L'arrivée d'Eole pourra être valorisée afin de limiter les flux nouveaux.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est concerné par des enjeux importants dont la maîtrise d'ouvrage a bien connaissance: urbanisation d'une friche, exposition aux nuisances de l'autoroute, nouvelles contraintes anthropiques (consommations, circulations...) qui interviennent dans le contexte d'un besoin de renforcement de l'offre de santé sur le territoire de GPSEO. Les études engagées: hydrogéologique avec l'ARS, mobilités, acoustique bâtementaire, ...permettront de cadrer en partie ces enjeux. La conception sera également adaptée afin de garantir le confort sonore, la qualité de l'air, les économies de ressources et le maintien de fonctionnalités écologiques sur les espaces extérieurs. Au vu de l'attention renforcée qu'il est prévu de porter au incidences environnementales dans la conception du projet, et l'évaluation environnementale qui va avoir lieu pour la mise en compatibilité du PLUi, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de solliciter une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Orientations du SDRIF Extrait du SRCE Île-de-France Carte de localisation par rapport aux sites Natura 2000, ZNIEFF et arrêté de protection de biotope Carte des zones humides potentielles de la DRIEE Insertion du site dans la Trame Verte et Bleue du PLUi de Grand Paris Seine & Oise Risques liés aux remontées de nappes Carte données BASIAS, BASOL, ICPE liée aux risques technologiques Carte de l'aire d'alimentation de captage d'eau potable de Flins-Aubergenville Carte de situation par rapport aux nuisances sonores Carte de situation par rapport à la qualité de l'air

9. Engagement et signature

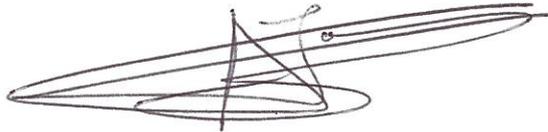
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint Grégoire

le, 02 juillet 2021

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

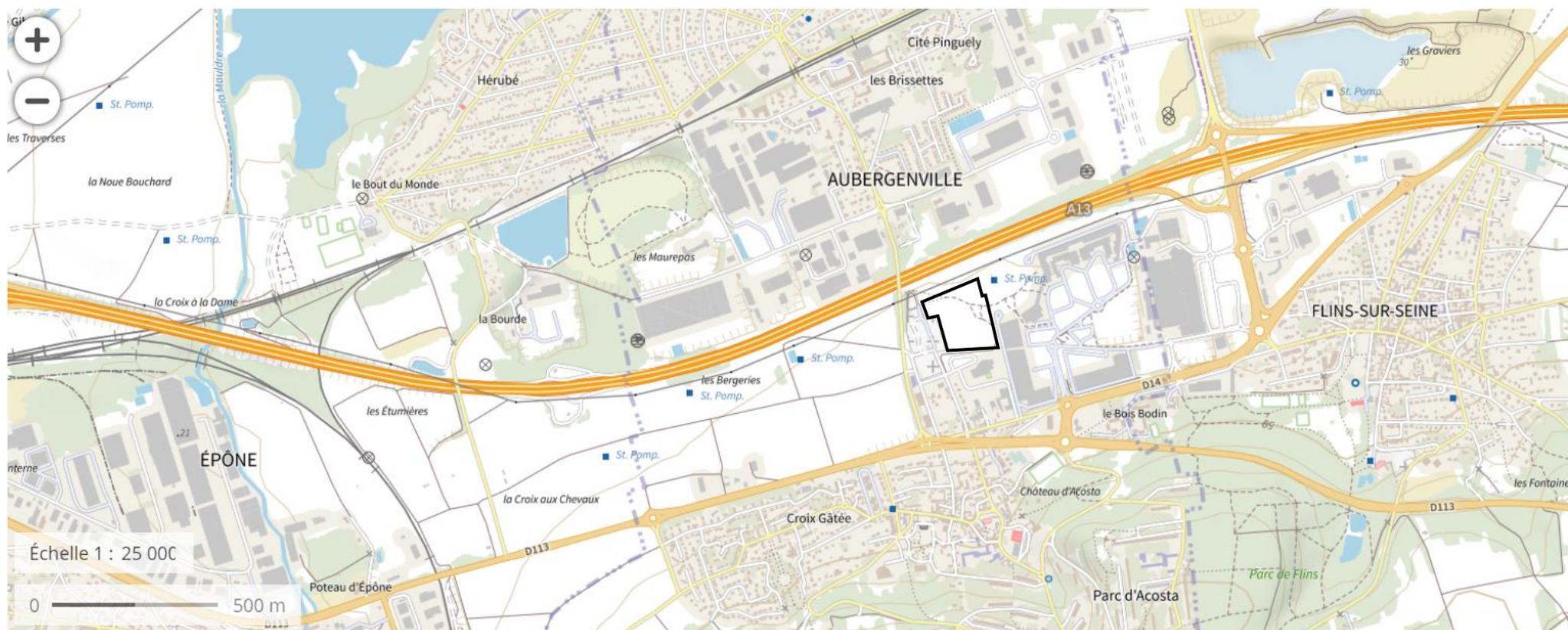
**ANNEXE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS, PERMIS DE CONSTRUIRE DU PROJET
DE CLINIQUE DE SANTE VIVALTO
AUBERGENVILLE- CAS PAR CAS**



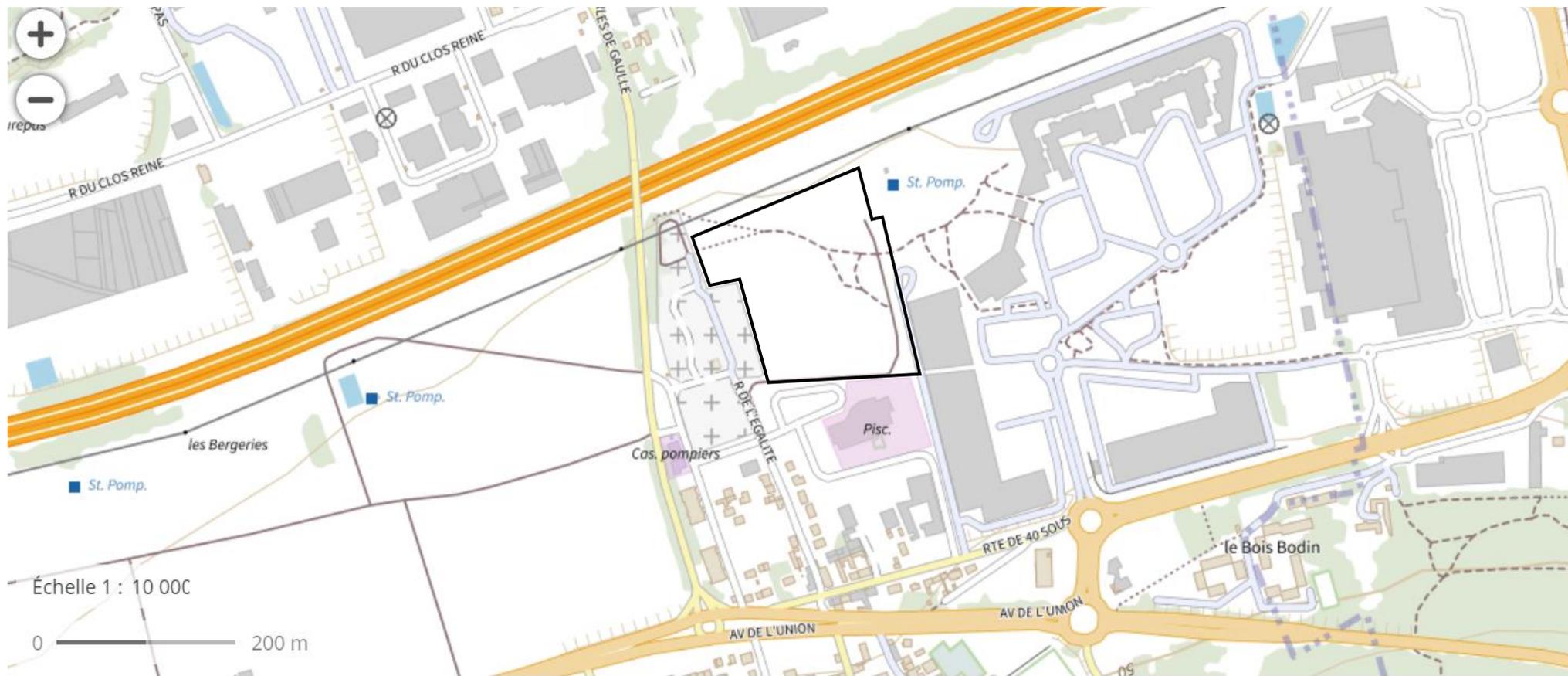
SOMMAIRE

I/ Plan de situation du projet	3
II/ Photographies, points et dates des prises de vues	6
III/ Plan des abords du projet	10
IV/ Plan du projet	11
V/ Situation par rapport aux sites Natura 2000	12
V/ Annexes complémentaires	13
Plan cadastral.....	13
Schéma Directeur de la Région Ile-de-France	14
Schéma Régional de Cohérence Ecologique.....	16
Zones humides et continuités écologiques dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal	17
Situation par rapport aux risques naturels et technologiques présents localement	18
Situation par rapport aux nuisances présentes localement.....	20

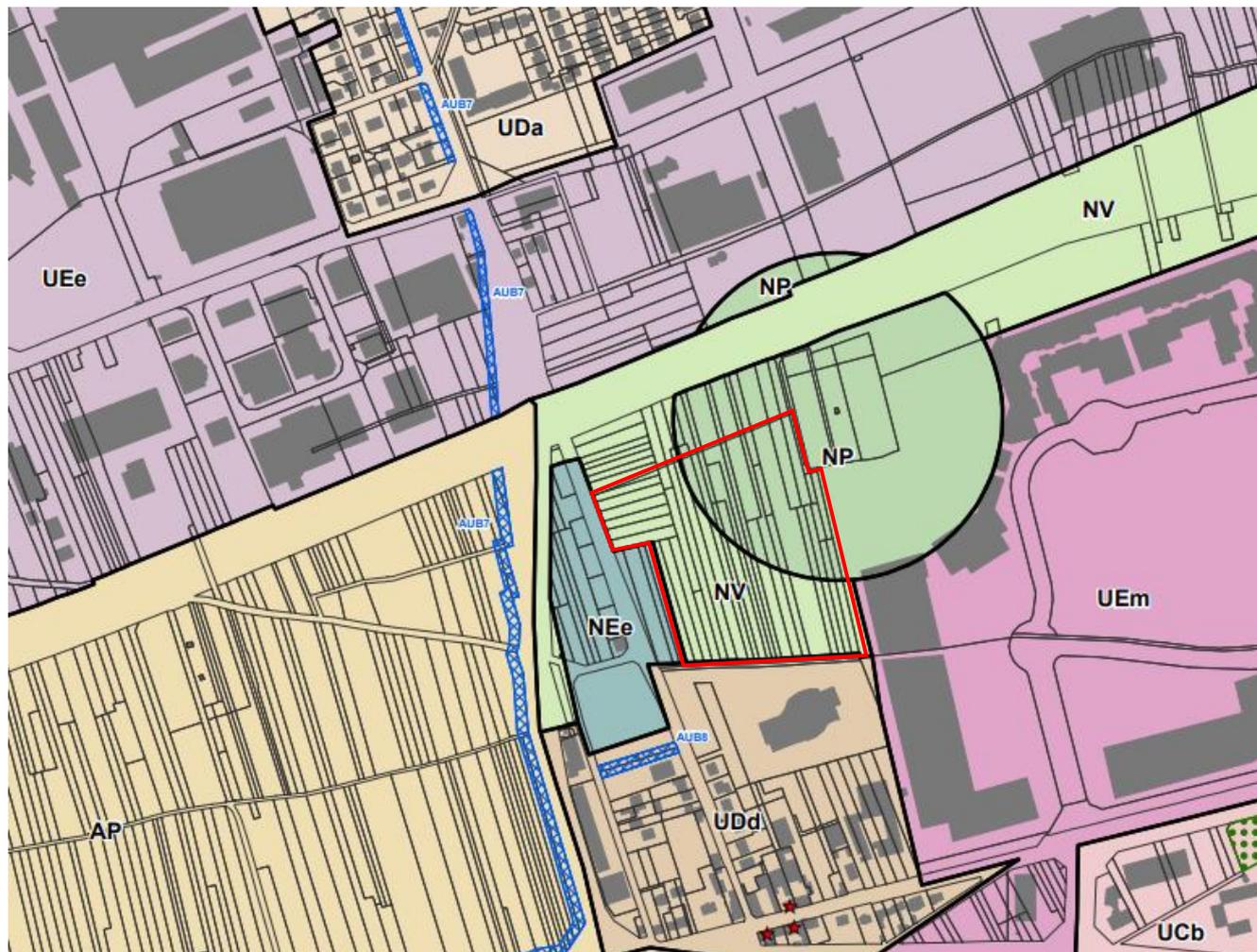
I/ Plan de situation du projet



Localisation du projet (1 :25000^{ème}) - Source : Géoportail



Localisation du projet (1 :10000^{ème}) - Source : Géoportail



Localisation du périmètre de la zone d'étude au Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Source : Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise

II/ Photographies, points et dates des prises de vues



Photographie aérienne du site en 2018 - Source : IGN



Photographies des abords du site (points de vue 1 ci-haut et 2 ci-bas) à proximité de l'autoroute A13, en novembre 2019 - Source : Vivalto Santé





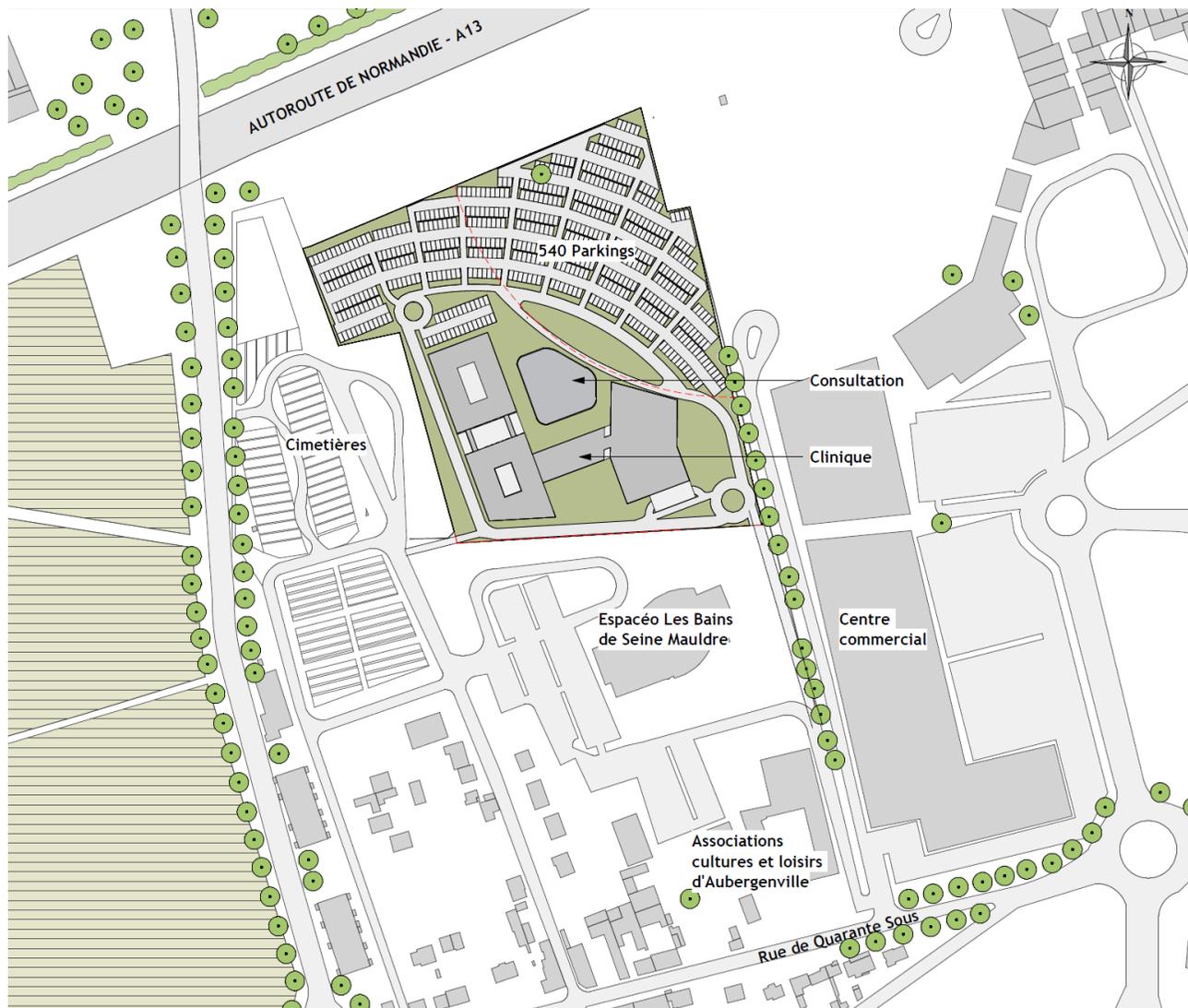
Photographies du site (dans l'ordre de haut en bas points de vue 3, 4 et 5), en novembre 2019 - Source : Vivalto Santé

III/ Plan des abords du projet



Le site de projet dans son environnement lointain - Source : Géoportail

IV/ Plan du projet



Implantation envisagée des bâtiments et du stationnement – Source : Vivalto Santé

V/ Situation par rapport aux sites Natura 2000



Localisation des périmètres d'inventaires de protection de la biodiversité à proximité du site - Source : IGN

V/ Annexes complémentaires

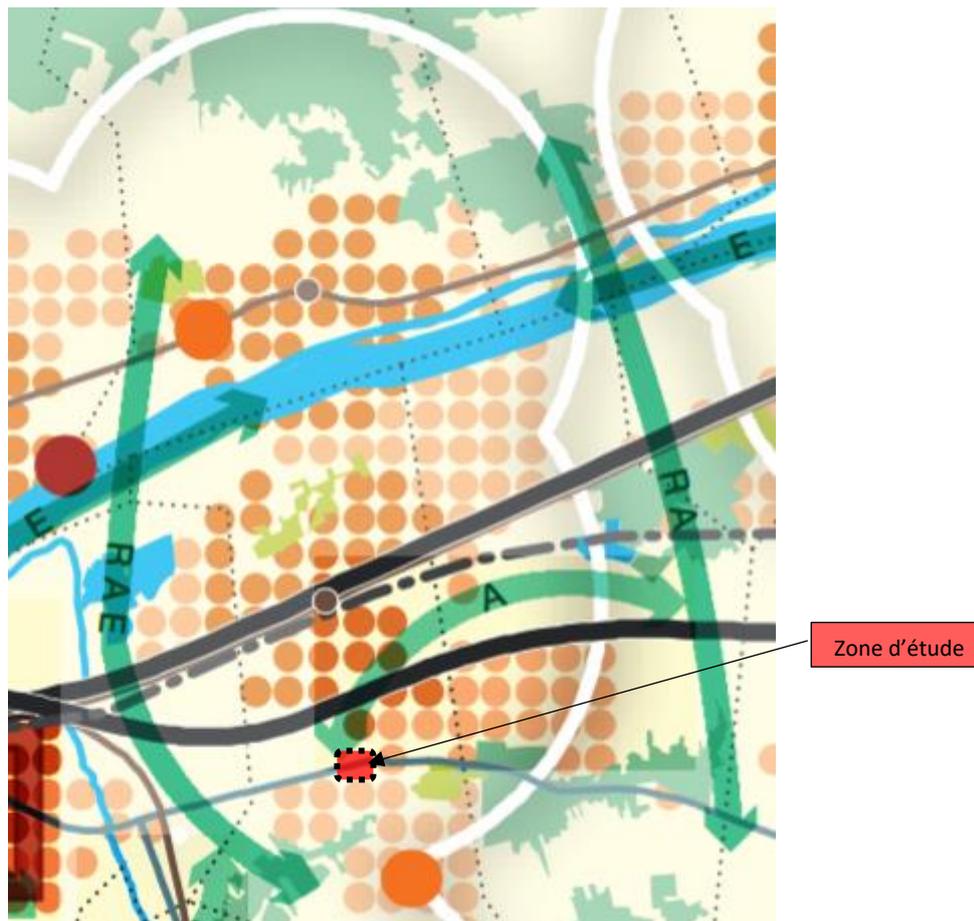
Plan cadastral

Le site du projet a une surface d'environ 19 500 m². Il est composé des parcelles de référence cadastrale n°196, 197, 198, 199, 200, 204, 205, 208, 212, 213, 214, 215, 223, 224, 236, 245, 433, 435, 437, 439, 440, 443, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 587 de la section AR située au sein de la commune d'Aubergenville.



Plan cadastral de l'assiette foncière du projet - Source : cadastre.gouv

Schéma Directeur de la Région Ile-de-France



Carte du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France - Source : Ile-de-France

Relier et structurer

Les infrastructures de transport

Les réseaux de transports collectifs	Existant	Projet (tracé)	Projet (Principe de liaison)
Niveau de desserte national et international	-----	-----	-----
Niveau de desserte métropolitaine	-----	-----	← --- →
Niveau de desserte territoriale	-----	-----	← --- →
Gare terminale, station de métro Boulevard de Paris	•	•	•
Gare TGV	•	•	•

■ Niveau NRJ
■ Niveau NRJ A
■ Niveau NRJ B
■ Niveau NRJ C
■ Niveau NRJ D
■ Niveau NRJ E

■ Niveau Grand Paris
■ Niveau Grand Paris

Les réseaux routiers et fluviaux

Existant	Projets à qualifier	Projet (Principe de liaison)
-----	-----	← --- →
-----	-----	← --- →
-----	-----	← --- →
-----	-----	← --- →

Les aéroports et les aérodromes

L'armature logistique

- ◆ Site multimodal d'enjeux nationaux
- ◆ Site multimodal d'enjeux métropolitains
- ◆ Site multimodal d'enjeux territoriaux

Polariser et équilibrer

Les espaces urbanisés

- Espace urbanisé à optimiser
- Quartier à densifier à proximité d'une gare
- Secteur à fort potentiel de densification

Les nouveaux espaces d'urbanisation

- Secteur d'urbanisation préférentielle
- Secteur d'urbanisation conditionnelle

○ Limite de la mobilisation du potentiel d'urbanisation offert au titre des secteurs de développement à proximité des gares

■ Pôle de centralité à conforter

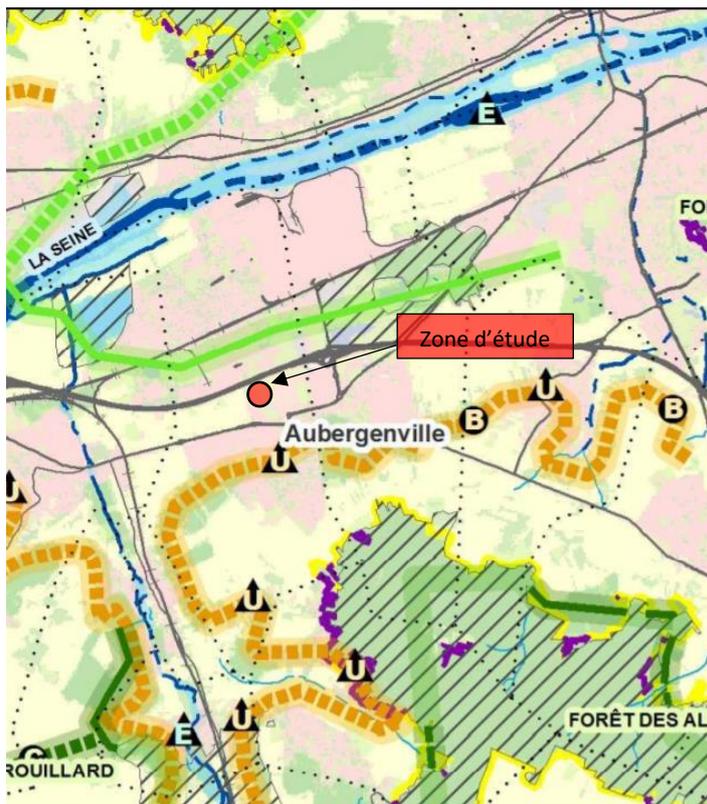
Préserver et valoriser

- Les fronts urbains d'intérêt régional
- Les espaces agricoles
- Les espaces boisés et les espaces naturels
- Les espaces verts et les espaces de loisirs
- ◆ Les espaces verts et les espaces de loisirs d'intérêt régional à créer
- ◆ **Les continuités**
Espace de respiration (R), liaison agricole et forestière (A), continuité écologique (E), liaison verte (V)
- Le fleuve et les espaces en eau

Grandes entités géographiques

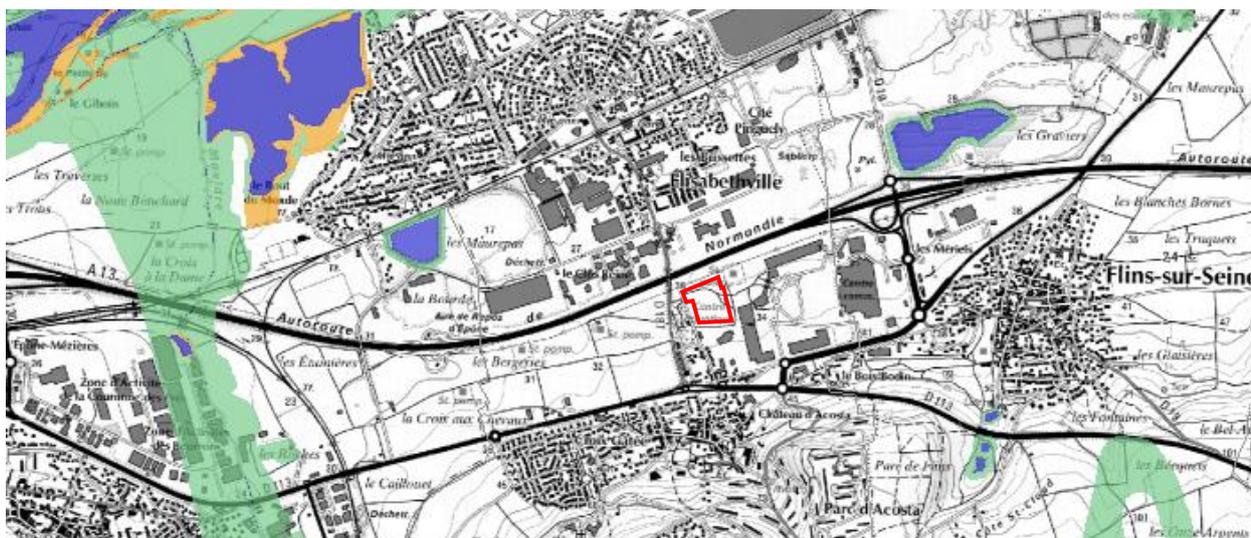
- Agglomération centrale (414 communes)
- Agglomération des pôles de centralité (198 communes)
- Bourg, village et hameau (669 communes)
- Commune ayant plus de 220 logements par hectare en 2008
- Cœur de métropole
- Pôle de centralité à conforter

Schéma Régional de Cohérence Ecologique

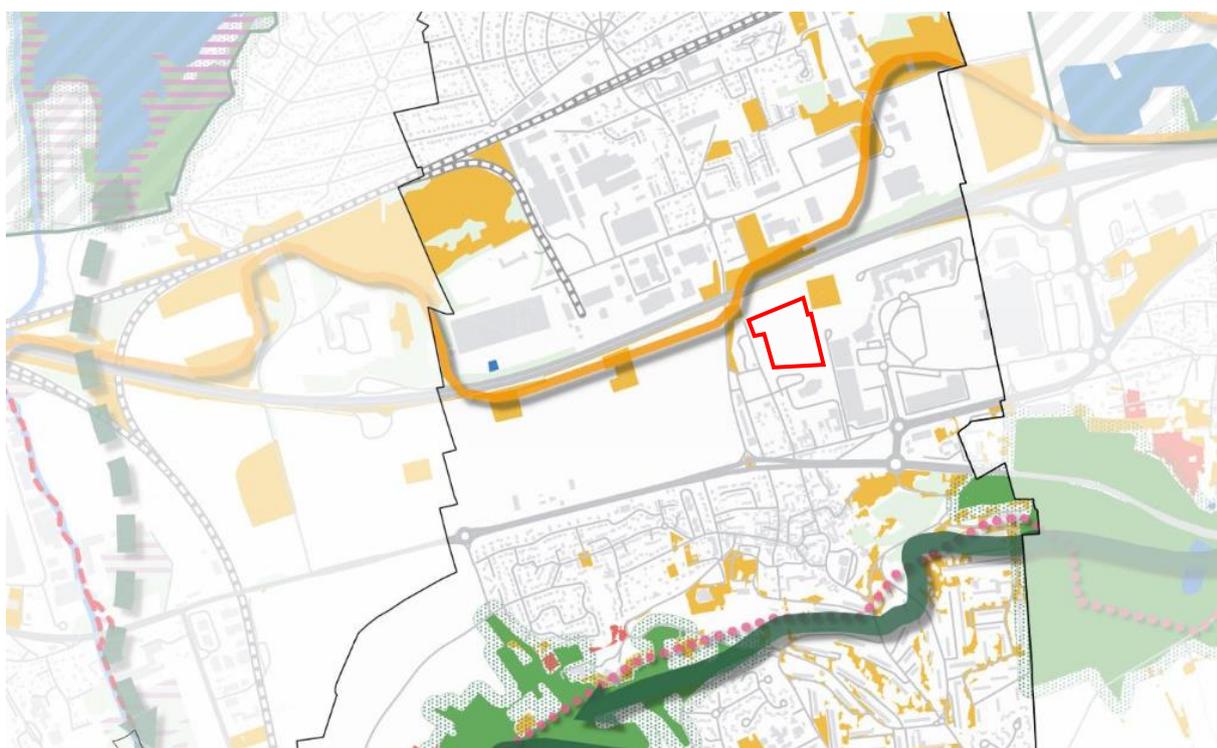


Extrait de la carte du Schéma Régional de Cohérence Ecologique d'Île-de-France (1 : 100000^{ème}) - Source : Nature PARIF

Zones humides et continuités écologiques dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal



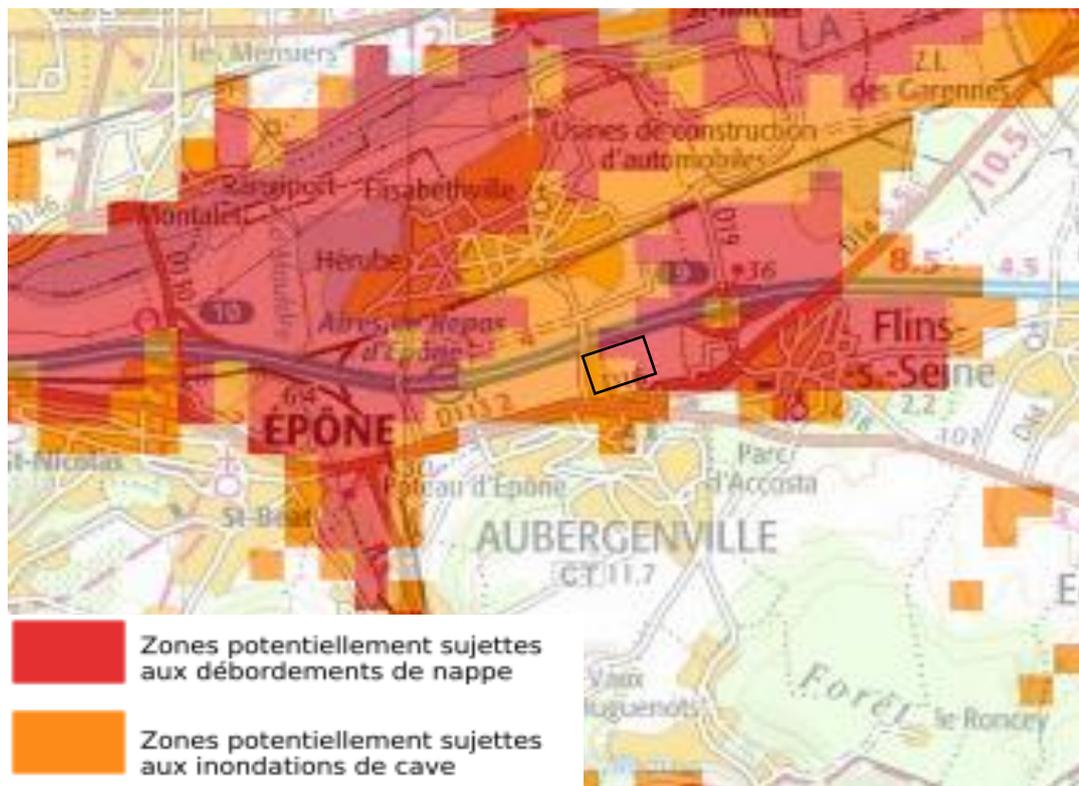
Enveloppe de prélocalisation des zones humides de la DRIEE – Source : DRIEE



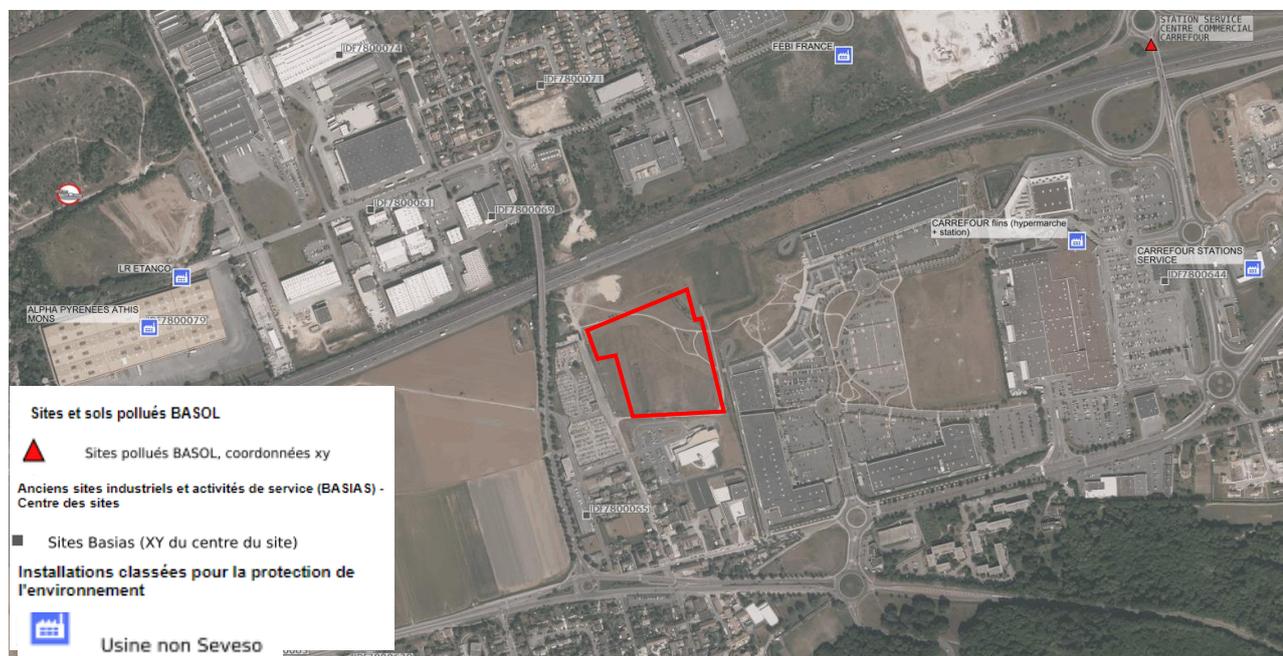
Bois et bocage	Prairies et pelouses calcicoles	Milieu aquatiques	Milieux humides	Grands ensembles naturels ou semi-naturels multitrames
Corridors :	Corridors :	Corridors :	Corridors :	
<ul style="list-style-type: none"> Corridors fonctionnels Corridors à conforter Bande tampon de 35 m 	<ul style="list-style-type: none"> Corridors fonctionnels prairies Corridors à conforter prairies Corridors à conforter pelouses 	<ul style="list-style-type: none"> Osbtacles à l'écoulement 	<ul style="list-style-type: none"> Corridors fonctionnels Corridors à conforter 	<ul style="list-style-type: none"> Grands réservoirs Grands sites d'intérêt écologique
Composantes principales :	Composantes principales :	Composantes principales :	Composantes principales :	
<ul style="list-style-type: none"> Bois et bocage Verger 	<ul style="list-style-type: none"> Prairies Pelouses calcicoles 	<ul style="list-style-type: none"> Cours d'eau Plans d'eau Mares et mouillères 	<ul style="list-style-type: none"> Habitats humides 	

Insertion du site dans la Trame Verte et Bleue du PLUI de Grand Paris Seine et Oise sur la commune – Source : PLUI de Grand Paris Seine et Oise

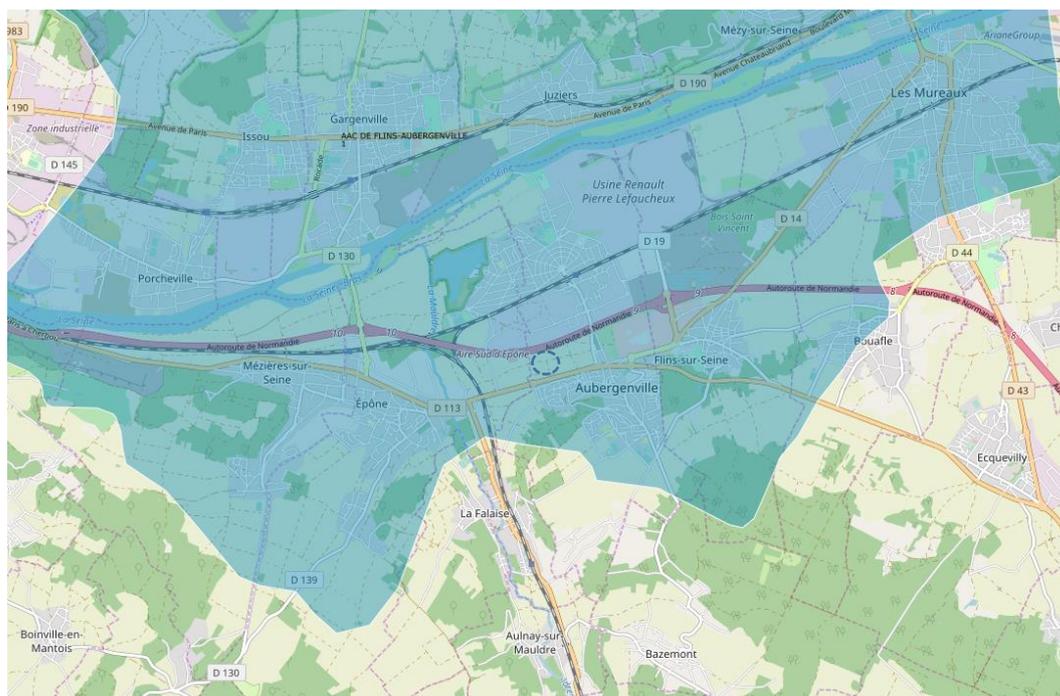
Situation par rapport aux risques naturels et technologiques présents localement



Aléas de remontées de nappes - Source : Géorisques

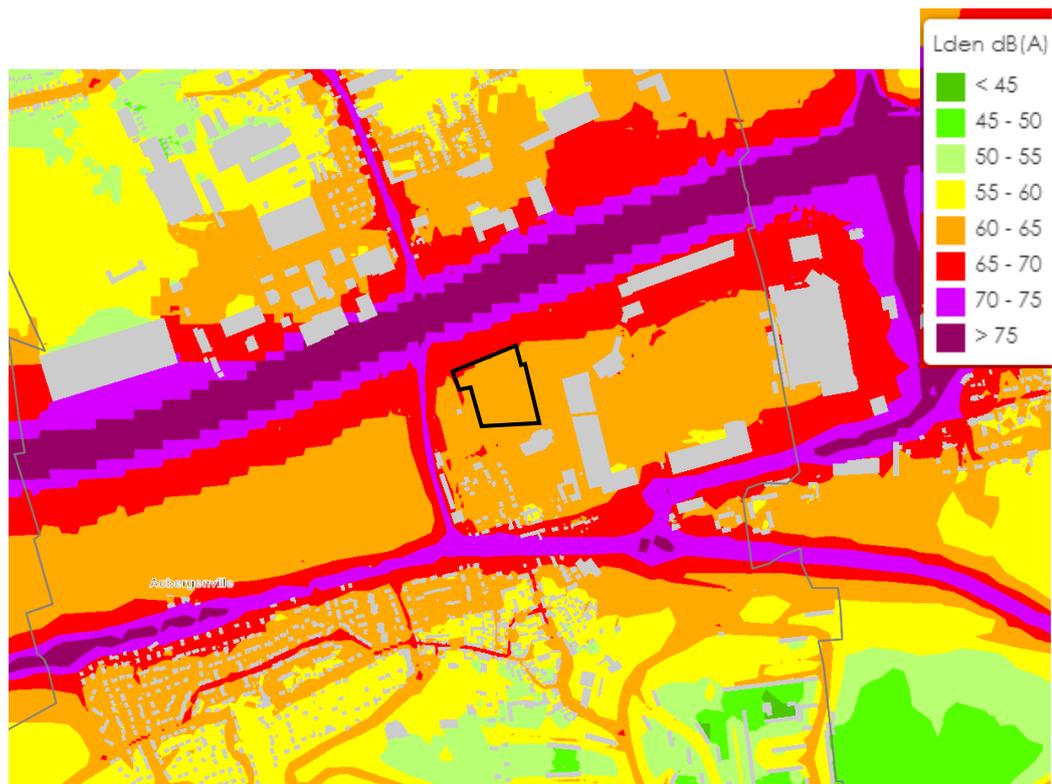


Sites BASIAS, BASOL et ICPE à proximité du site - Source : Géorisques

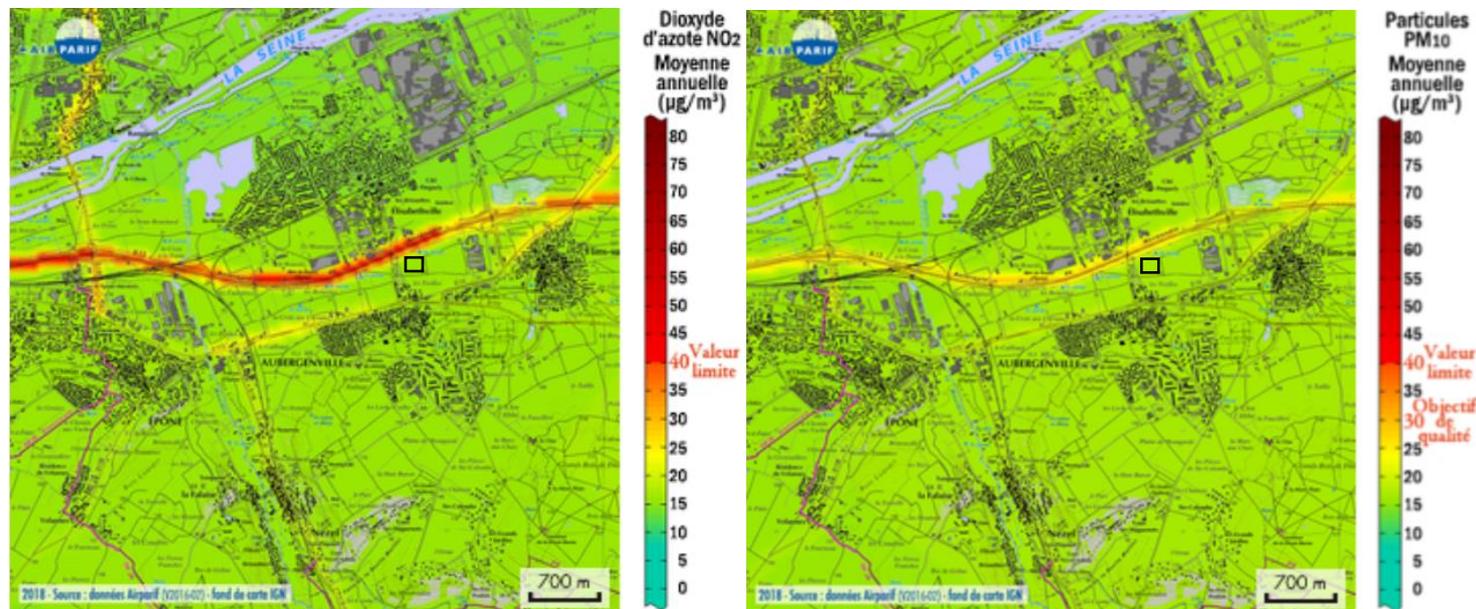


Aire d'alimentation de captage d'eau potable de Flins-Aubergenville – Source : Géorisques

Situation par rapport aux nuisances présentes localement



Nuisances sonores à proximité du site – Source : BruitParif, 2017



Pollution à proximité du site - Source : AirParif